

Campagne de la dîme 2024
Paroisse St-Matthieu



Chers membres de la communauté,

En vue de la campagne de la dîme 2024, l'archidiocèse nous invite à partager nos richesses. Bien sûr, lorsqu'on parle de richesses, on pense toute de suite à l'aspect pécuniaire. Mais la richesse va bien au-delà. Ainsi, nous sommes riches de la fraternité au sein de notre communauté par l'entraide que les paroissiens, les familles et les amis s'apportent mutuellement en toutes circonstances, riches des beaux textes et d'information dont l'équipe de pastorale nous nourrit semaine après semaine, riches de la persévérance de ceux qui continuent de prier depuis plusieurs mois les mardis soirs pour la paix, tant en Ukraine qu'ailleurs dans le monde, riches des talents dont les marguilliers font preuve pour garder l'église en bon état ainsi que le temps qu'ils y consacrent... et j'en passe.

Pour continuer de bénéficier de tous ces services, la paroisse fait de nouveau appel à vous. Car tout cela ne peut être possible que grâce à VOUS et à votre présence, votre engagement et votre générosité. Nous vous invitons donc à manifester votre appui à notre belle paroisse par vos dons. Nous avons terminé l'année 2023 avec un déficit de 135 000 \$ qui incluait un coût de 115 000 \$ pour la réfection de notre stationnement. Le déficit estimé pour 2024 est de plus de 14 000 \$. Par conséquent, vos contributions sont d'autant plus nécessaires et appréciées. Nous vous invitons à visiter stmatthieu.org ou le lien [sécurisé de l'archidiocèse](#) vous permettant de faire un don en ligne. Nous savons que nous pouvons compter sur vous et nous vous en remercions sincèrement.

En terminant, nous vous souhaitons paix, sérénité et joie pour vous et les vôtres.

André Bouchard
Président

Jean-Pierre Charron
Prêtre

Michel Baron
Trésorier

Nom, prénom _____ **Téléphone** _____
Adresse: _____ **Code postal:** _____
Don 2024 pour la dîme : _____ \$

À remettre avec votre don lors de la quête ou au secrétariat (le mardi de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 30 ainsi que le jeudi de 12 h 30 à 15 h 30)